

Yann Perreau et le Bébert Orchestra enflammeront l'Oktoberfest

La sommité Mario D'Eer porte-parole de l'événement

DANIEL RICHARD

DANIEL.RICHARD@TRANSCONTINENTAL.CA
EQUIPEREDACTION@TRANSCONTINENTAL.CA

L'Oktoberfest souligne son arrivée repentinoise de façon spectaculaire. Elle a confirmé plus tôt cette semaine que Yann Perreau et Yves Lambert, en compagnie de son Bébert Orchestra, seront les têtes d'affiche de la dixième édition de l'événement.

La sommité dans le milieu, Mario D'Eer, prête son nom à l'événement pour une deuxième année. L'Oktoberfest peut se vanter d'avoir le porte-parole qui a rédigé le plus grand nombre d'ouvrages portant sur la dégustation des bières dans la francophonie. Il a publié 14 titres, notamment « l'Atlas mondial de la bière », « Le Guide de la bonne bière au Québec » et les « Épousailles bières et fromage ». Je partage les mêmes valeurs que le festival en ce sens qu'il fait la promotion des microbrasseries québécoises. Il n'y aurait pas de festival sans microbrasserie au Québec.

« Elles sont toujours en évolution, ce qui fait

que le festival peut y aller de nouveautés toutes les années. Les microbrasseries de partout dans le monde inventent de nouvelles saveurs qui étaient tout à fait impensables il y a de ça 20 ans. C'est l'occasion idéale pour découvrir de nouveaux goûts et les apprivoiser. Un tel festival donne ses lettres de noblesse à la bière, qui n'en a jamais eues. Ça met en valeur la dégustation de la bière », témoigne Mario D'Eer, cofondateur du Festibière de Chambly, entre autres.

DES SPECTACLES QUI « BRASSENT »

Le vendredi à 21h, Yves Lambert, personnage phare du renouveau de la musique traditionnelle au Québec, fera lever le *party*.

Fondateur de la célèbre Bottine Souriante, Yves Lambert et ses musiciens, le Bébert Orchestra, promettent un spectacle explosif aux accents identitaires prononcés, ponctué de *reels* thérapeutiques et de chansons traditionnelles actualisées.

Le samedi à 21h, au tour de l'énergique Yann Perreau, de montrer de quel bois il se chauffe. Propulsé par le succès des pièces de



Yves Lambert et son Bébert Orchestra promettent un spectacle enlevé, lors de l'Oktoberfest.

Photo: Alexandra Jacques

dans une ambiance festive et familiale du 9 au 11 septembre. « J'aime bien l'ambiance et le côté champêtre de l'événement qui prône la mentalité boire moins et boire mieux. Il y a un grand cru de développement actuellement partout au Québec », renchérit M. D'Eer.

Le passeport donnant accès aux trois journées du festival sera accessible en prévente à compter du 10 août.

Les personnes qui souhaitent se joindre à l'équipe de bénévoles sont invitées à proposer leur candidature à benevoles@oktoberfestdesquebecois.com.

La programmation complète de l'événement sera disponible sur le site Web de l'Oktoberfest, à l'adresse www.oktoberfestdesquebecois.com, à compter du 24 août prochain.

Pour plus de renseignements, visitez le www.oktoberfestdesquebecois.com ou appelez la ligne Info-Festival au 514 767-9339.



Ville de L'Épiphanie

Pêche en Herbe, jeunes pêcheurs recherchés

À l'été 2011, plus de 15 700 jeunes de partout au Québec participeront à une journée d'initiation à la pêche lors d'activités organisées dans le cadre du programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec, en collaboration avec Canadian Tire, partenaire principal du programme.

Pour la première fois, le parc du Barrage de L'Épiphanie accueillera les jeunes pêcheurs du coin pour une inoubliable journée Pêche en herbe, le dimanche 12 juin de 8 h à midi.

Ainsi, après avoir participé à quelques ateliers préparés à leur intention portant notamment sur les poissons et leur habitat, les techniques de pêche, les règles, la sécurité et l'environnement, ce sont 75 nouveaux jeunes pêcheurs de 9 à 17 ans qui recevront un permis de pêche, valide jusqu'à l'âge de 18 ans ainsi qu'une canne à pêche.

C'est donc une excellente occasion de faire découvrir à nos jeunes une nouvelle activité de plein air et leur donner l'opportunité d'en apprendre davantage sur notre rivière et sur la vie qui l'anime.

Pour plus d'informations sur cette activité Pêche en herbe qui se tiendra le 12 juin prochain à L'Épiphanie, on peut contacter le Service des loisirs au 450 588-6828 ou à loisirs@ville.lepiphanie.qc.ca

Économisons notre eau...

La Ville de L'Épiphanie souhaite informer ses citoyens qu'il est strictement interdit d'utiliser, en dehors des heures permises, l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal pour l'arrosage des gazons, le remplissage des piscines, le nettoyage des voitures ou des bâtiments, de même que pour les systèmes d'arrosage automatiques. Nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de respecter la réglementation en vigueur.

Nous vous recommandons quelques trucs pour garder une pelouse verte sans l'arroser. Il a été démontré qu'une pelouse coupée à une hauteur de 6,5 cm garde mieux l'eau par temps chaud. Vous pouvez aussi laisser l'herbe coupée sur la pelouse pour conserver l'humidité et maintenir élevée la composition organique du sol.

La Ville assurera une surveillance étroite et n'hésitera pas à distribuer des constats d'infraction aux citoyens insoucieux de la réglementation municipale.

Donc, du **1er mai au 30 septembre**

L'arrosage des pelouses, fleurs, potagers, etc.

Est permis de 18 à 21 heures un jour sur deux (en alternance avec vos voisins d'en-face). Ainsi, on arrose aux jours pairs si notre numéro civique est pair et on arrose aux jours impairs si notre numéro civique est impair... tout simplement ! (Exemple : les 2, 4, 6 mai si mon adresse est 1800 rue Leblanc, les 1, 3, 5 mai si je demeure au 1801 rue Leblanc).

Le lavage des véhicules

Est permis du lundi au vendredi de 18 à 21 heures, et les samedis et dimanches de 6 à 21 heures.

Le nettoyage des entrées d'autos et des allées pavées

Interdiction totale allant du 1er mai au 30 septembre. On préférera l'usage du balai à un gaspillage d'eau aussi coûteux qu'inutile.

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

Lieu de la séance extraordinaire du 21 juin 2011

Conformément à l'article 318 de la Loi sur les cités et villes, veuillez prendre avis que la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 juin 2011 à 20 heures se tiendra à l'église de L'Épiphanie (131, rue Notre-Dame).

Les sujets suivants seront principalement traités :

- Signature entre la Ville et la Paroisse de L'Épiphanie d'une entente concernant les loisirs
- Signature entre la Ville et la Paroisse de L'Épiphanie d'une entente concernant l'eau potable
- Signature entre la Ville et la Paroisse de L'Épiphanie d'une entente concernant les eaux usées
- Approbation d'un cadre d'entente pour la cession de l'église

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 8 juin 2011

Le directeur général et greffier,

CLAUDE CRÉPEAU

399507

Le 8 juin 2011 - Hebdo Rive Nord - www.hebdorivenord.com - 5